



HAL
open science

Le projet politique francophone. Nouvelle Babel ?

Arnaud Pannier

► **To cite this version:**

Arnaud Pannier. Le projet politique francophone. Nouvelle Babel ?. Revue de l'Université de Moncton, 2018, Langues, discours, idéologie, 48, pp.123-148. hal-01640992

HAL Id: hal-01640992

<https://hal.science/hal-01640992>

Submitted on 29 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : Le projet politique francophone. Nouvelle Babel ?

Arnaud PANNIER

La notion de projet francophone est complexe car elle est fortement imprégnée d'idéologie.

Elle présuppose l'idée qu'un espace institutionnel existe et structure une démarche politique suffisamment forte pour que des États décident de travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Si depuis le Sommet de Dakar en 2014, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) rassemble 80 pays membres ou observateurs, nous pouvons néanmoins nous interroger sur la teneur du lien qui unit ces États et leur capacité à se retrouver autour d'entreprises susceptibles de générer du mieux-vivre pour l'ensemble des populations impliquées.

Le projet francophone peut reposer sur une typologie importante d'activités. L'élaboration de politiques commerciales ou fiscales qui renforcent les liens entre les partenaires d'une zone économique, l'appui au développement et à la solidarité grâce à des actions de coopération éducative, le lobbying mené dans les grandes enceintes internationales ne sont que quelques exemples des nombreuses modalités possibles d'un projet qui reposerait sur la pratique commune, jugée stratégique, de la langue française.

Pour autant, les pays rassemblés à la tribune de l'Organisation Internationale de la Francophonie sont extrêmement variés. L'éparpillement géographique, la diversité culturelle ou même la situation économique de ces pays ne semblent pas *a priori* favoriser un partenariat stratégique global, susceptible de répondre aux attentes nécessairement très diverses que peuvent formuler les différents acteurs engagés.

La mise en place d'un projet commun pose le problème de la légitimité du rassemblement de communautés culturelles très distinctes. Pourquoi et sur quelle base rassembler des États et

des populations qui disposent déjà de nombreuses options multilatérales pour s'insérer dans le panorama du dialogue international ? Le partage de la langue française, à des degrés de maîtrise divers, peut-il représenter un dénominateur commun assez puissant pour justifier une envie politique de collaborer ? C'est le concept de forme identitaire, tel que l'ont défini D. Demazière et C. Dubar qui peut ici nous engager à réfléchir aux frontières de l'identité francophone, telle qu'elle semble progressivement émerger dans le monde contemporain. Un projet francophone ne peut être élaboré « qu'au croisement d'une définition de soi tout à la fois satisfaisante pour le sujet lui-même et validée par les institutions qui l'encadrent et l'ancrent socialement en la catégorisant. » (1997, 304).

Pour définir la pertinence du projet francophone, il convient donc de réfléchir aux enjeux de la notion de frontière dans un paysage institutionnel complexe où le projet est sans cesse écartelé, entre État-Nation et communauté politique d'une part, et d'autre part entre citoyenneté et émergence d'une société civile que l'on puisse caractériser comme francophone.

C'est dans le discours politique prononcé dans les enceintes institutionnelles que nous nous efforcerons d'analyser le rôle des frontières, dont les lignes mouvantes, autorisent ou non l'émergence d'un projet commun.

La tribune offerte tous les deux ans par les Sommets de la Francophonie permettent à des acteurs de très haut rang, généralement chefs d'État et de gouvernement, d'intervenir dans une enceinte médiatique où le discours est ambigu, susceptible de servir des intérêts contradictoires. Si la parole politique est parfois purement formelle et cherche à éviter tout positionnement spécifique, elle offre aussi l'opportunité d'illustrer des politiques nationales, présentées à la communauté rassemblée comme exemplaires. Le discours devient alors l'opportunité pour un pays de privatiser la parole francophone au profit du seul État qui

prononce le discours. À d'autres moments, la parole politique s'emploie à créer du lien, à rassembler les pays dans une entreprise commune, effaçant les frontières politiques derrière une dynamique volontariste et solidaire, qui projette l'émergence d'un projet collectif.

Nous nous emploierons à analyser ces liens subtils qui associent la rhétorique discursive et la frontière politique en nous concentrant sur des discours prononcés à l'occasion du Sommet de Québec, en 2008. Nous avons eu *in* Pannier, A. (2014, p.81-87) l'occasion de montrer que ce sommet représente un moment charnière dans l'histoire du projet francophone, et qu'il a participé à l'inscription de ce projet dans une modernité géopolitique.

Au terme de ce premier temps de notre travail et en référence à Roland Barthes, nous nous emploierons ensuite à observer la part mythologique à l'œuvre dans la rhétorique propre au projet francophone. Prenant cette fois appui sur la déclaration la plus récente du sommet de l'OIF adoptée au terme du Sommet de Dakar en 2014, nous observerons les ambiguïtés propres à la notion de frontière dans un texte politique programmatique qui s'emploie à concilier multilatéralisme et expression identitaire.

Nous chercherons au final à montrer que la frontière exprime parfaitement la tension au cœur du projet francophone, partagée entre un désir d'universalisme et un nécessaire pragmatisme.

Privatisation du projet francophone : le « nous » recroquevillé sur la nation.

L'étude de deux exemples spécifiques, tirés de discours prononcés lors du Sommet de Québec (2008), peuvent nous donner à comprendre comment le projet politique multilatéral que s'emploie à construire la communauté francophone peut être pris en otage des intérêts nationaux particuliers. Nous tirerons tour à tour ces exemples des prises de parole des

présidents tunisien et français de l'époque, M. Zine El Abidine Ben Ali et M. Nicolas Sarkozy.

C'est dans ce contexte que s'est inscrite notre initiative d'organiser en Tunisie, en juin dernier, le Symposium international sur « les TIC au service de l'Éducation » qui avait été favorablement accueilli par le sommet de Bucarest. [...]

Tout en remerciant vivement tous ceux qui ont soutenu cette initiative, je voudrais rendre un hommage particulier à Son Excellence Monsieur le Secrétaire général Abdou Diouf [...]

La Tunisie qui prône une approche globale et inclusive des droits de l'Homme, se félicite de l'intérêt accru que l'OIF accorde à cette approche. Nous considérons à cet égard que la perspective dans laquelle devrait s'inscrire notre action commune gagnerait à ne pas perdre de vue que les attributs fondamentaux de la personne humaine constituent un tout indissociable [...]. La réponse à ces questions nous a amenés à initier tout au long des deux dernières décennies un processus continu de réformes pour promouvoir les droits de l'Homme dans leur globalité (OIF, 2008, 237-240).

Le « nous » ici employé par le Président tunisien ne désigne nullement la communauté francophone à laquelle il s'adresse, mais dans une forme de majesté implique uniquement le pays qui s'exprime, la Tunisie. Le pays valorise ainsi auprès de la tribune internationale une action politique spécifique en jouant des confusions rendues soudain possibles entre les champs politiques nationaux et multilatéraux.

Le Président tunisien restreint progressivement l'auditoire qui lui fait face. Ne considérant tout d'abord que les pays qui ont soutenu le projet de symposium international, il ne s'adresse finalement qu'à un interlocuteur spécifique, le Secrétaire général Abdou Diouf à qui il est rendu hommage. Le discours met ainsi en scène un tête-à-tête rhétorique entre le « je » du Président Ali et la personne du Secrétaire de l'OIF, la communauté d'États disparaissant au profit de figures de pouvoir susceptibles d'assumer un rôle d'autorité. Ainsi, les pays qui forment l'auditoire francophone se retrouvent progressivement marginalisés et le chef d'État tunisien devient une figure de référence, susceptible d'orienter l'action francophone. La Tunisie prônant « une action globale et inclusive des Droits de l'Homme, se félicite de l'intérêt accru que l'OIF accorde à cette approche » (*ibid.*). Une telle phrase témoigne de

l'influence que revendique la Tunisie dans l'orientation stratégique de la Francophonie. La communauté politique francophone perd ainsi progressivement son statut d'acteur pour occuper une position d'objet. La Tunisie se pose au contraire comme un sujet capable d'exercer une action de référence modélisante. Ce discours n'engage aucune négociation. Il repose au contraire sur un coup de force rhétorique, qui impose la vision d'un seul État à une communauté dont la parole n'est pas prise en considération. Le discours nous plonge dans une violente stratégie de prise d'influence où les seuls enjeux mentionnés relèvent d'une étroite vision nationale. Plus encore, ce projet multilatéral n'est finalement pas l'objet principal du discours. Le Président tunisien cherche principalement ici à privatiser la tribune internationale médiatique que lui offre la Francophonie et revendique pour son pays un statut de champion des Droits de l'Homme, qui semble *a priori* bien éloigné des opportunités offertes par l'organisation d'un symposium sur les technologies de l'information et de la communication. Cette stratégie rhétorique apparaît donc particulièrement pernicieuse et engage des enjeux dont l'Histoire récente, avec les Printemps arabes du début de l'année 2011, a illustré les enjeux avec ironie et férocité.

Une stratégie fort différente mais tout aussi intéressante, peut être relevée dans les propos de Nicolas Sarkozy, Président français en 2008, alors qu'il s'exprime lui aussi à la tribune du Sommet de Québec.

Ce doit être pour nous l'occasion de réfléchir sur ce que signifie la Francophonie. Est-ce que c'est simplement l'attachement à une langue ? Ce serait déjà beaucoup mais ce ne serait pas assez. La Francophonie ce n'est pas simplement l'attachement à une culture. Nous devons vivre la Francophonie comme un engagement politique [...].

Et je le dis devant mon ami José Manuel Barroso, c'est un fameux combat en Europe, malgré la crise [...]. Ce débat doit être un débat de la Francophonie, comme il est un débat de l'Europe [...]. La crise ne doit pas nous faire renoncer aux grands équilibres de la planète ou alors cela signifierait que nous n'avons pas de convictions [...].

Le monde doit changer, la Francophonie doit porter la nécessité du changement du monde [...]. Comment penser que nous pouvons relever les défis du XXI^e siècle avec

l'organisation du XX^e ? C'est tous ensemble que nous pourrons régler les problèmes du monde (OIF, 2008, 203-205).

Dans ce propos représentatif de l'agencement du discours prononcé par le Président français, il convient de porter son attention sur l'évolution sémantique qui caractérise le pronom personnel pluriel de première personne. Dans un premier temps, le « nous » demeure inclusif et représente la communauté francophone avec laquelle Nicolas Sarkozy semble faire corps. Mais le propos est relativement négatif vis-à-vis d'un espace politique que le locuteur considère trop étroit, et qui ne doit pas selon lui demeurer recroquevillé sur une approche linguistique ou culturelle. Le propos encourage la Francophonie à embrasser des perspectives politiques plus larges et plus mobilisatrices, reléguant au second plan les ressorts traditionnels de la dynamique portée par l'OIF.

L'adresse à José Manuel Barroso, invité en tant que Président de la Commission Européenne, introduit un premier glissement sémantique. Le « nous » devient soudain polyphonique et installe une certaine confusion de l'instance énonciatrice. Dans une phrase comme « la crise ne doit pas nous faire renoncer aux grands équilibres de la planète » (*ibid.*) le pronom personnel devient en effet complexe à appréhender : représente-t-il la seule communauté francophone, principal auditoire du propos ? La référence précédente à l'Europe semble soudain ouvrir le champ. Le « nous » devient l'expression politique d'une communauté politique à géométrie variable, qui positionne la France comme point de référence. Le pronom superpose soudain les différents projets multilatéraux dans lesquels la France est investie et qui représentent pour ce pays l'opportunité de valoriser une voix singulière au sein des différentes tribunes internationales. Là encore, l'utilisation d'un pronom pourtant inclusif permet une forme de putsch rhétorique. Son usage permet de valoriser une position individuelle. Le « nous » s'emploie à imposer une vision singulière auprès d'une assemblée

avec laquelle il convenait pourtant, à l'initiale, de négocier la mise en œuvre d'un projet collectif.

Le troisième paragraphe de la citation comporte une nouvelle occurrence du pronom qui complexifie encore davantage la portée du propos. La première séquence joue d'un effet de balancement pour poser en regard la Francophonie et le monde : « le monde doit changer, la Francophonie doit porter la nécessité du changement du monde » (*ibid.*). Le lyrisme de la phrase renforce encore l'ambiguïté associée à l'instance énonciatrice que nous évoquions. Le caractère grandiloquent de la formule a en effet pour principale conséquence de dépersonnaliser le propos et d'édulcorer quelque peu la teneur volontariste qui le caractérisait. Chevillée sur un « tous ensemble », la phrase « nous pourrons régler les problèmes du monde » (*ibid.*) prend en effet une portée généraliste qui n'engage plus personne. Les différentes strates inclusives associées au projet multilatéral se superposent. Le « nous » s'est progressivement élargi à la communauté mondiale et a perdu son projet initial de fédérer la communauté francophone autour d'une intention commune. Ne reste plus qu'un propos général, dans lequel les pays de la Francophonie ne peuvent pas trouver le ciment qui justifierait un engagement ou une action conjointe.

On le perçoit à travers ces deux exemples tirés des discours du Sommet de Québec, l'emploi de mots communs ne parvient pas à dissimuler les intentions très distinctes des différents intervenants. Les chefs d'État et de gouvernement qui prennent la parole privilégient des stratégies d'influence spécifiques qui réintroduisent parfois frontières et barrières au sein d'une négociation multilatérale qui cherchait pourtant à engager les conditions d'un travailler ensemble. Le projet francophone n'est alors qu'un prétexte, pris en otage par la rhétorique et souvent englué dans une langue de bois qui le condamne à l'inertie.

Le projet francophone : le discours et la dissolution des frontières.

C'est dans une perspective très différente qu'il convient de considérer un discours comme celui du Secrétaire Général de la Francophonie, dont la mission consiste au contraire à construire le consensus nécessaire à la mise en œuvre du projet francophone et dont la rhétorique repose sur une stratégie conciliatrice qui s'emploie à dépasser la problématique de la frontière.

Au moment où s'ouvre ce sommet, je voudrais vous convaincre que la Francophonie a une partition importante et originale à jouer dans la redéfinition des règles du jeu international, dans l'émergence d'un multilatéralisme plus équilibré, plus équitable, plus solidaire, à l'image des pratiques que nous avons développées au sein de notre communauté.

Cela étant, la Francophonie, à l'instar de toutes les organisations multilatérales sera ce que vous en ferez. Sa capacité à peser dans la nécessaire démocratisation des relations internationales, dans la nécessaire régulation de la mondialisation, dépendra de la confiance que vous lui témoignerez, des moyens que vous lui allouerez, de la crédibilité que vous lui octroierez, de l'utilité que vous lui reconnaîtrez.

Le destin politique du XXI^e siècle est donc entre vos mains. Donnez-nous l'esprit, nous écrivons la lettre (OIF, 2008, 223-224).

L'articulation qui se fait jour entre les pronoms de première et de seconde personnes du pluriel est ici révélatrice des intentions du locuteur. Alors même que le Secrétaire Général de la Francophonie ouvre les débats politiques qui vont permettre aux chefs d'État et de gouvernement de se succéder à la tribune de Québec, Abdou Diouf entremêle un « nous » qui s'appuie sur le syntagme « notre communauté » et un « vous » à travers lequel il parvient à mettre à distance ses interlocuteurs, comme pour leur rappeler la position qu'il occupe et la responsabilité particulière qui est la sienne. L'effet d'inclusion / éviction est habile car le Secrétaire Général parvient tout à la fois à rassembler dans la figure du « nous » une communauté ainsi valorisée par ses pratiques et son potentiel et à conquérir pour lui-même et

le projet francophone qu'il a pour mission de mettre en musique, une position haute à travers laquelle il peut occuper un statut de prescripteur.

Le « vous » devient au contraire l'addition des différentes identités francophones rassemblées et ainsi individuellement responsabilisées devant des engagements politiques et financiers, dont le respect apparaît nécessaire au prolongement de l'expression du « nous ». Le lyrisme de la formule conclusive « donnez-nous l'esprit, nous écrivons la lettre » permet d'articuler un impératif de seconde personne du pluriel au pronom de première personne, comme pour mieux fonder une communauté en devenir, qui se projette du présent vers le futur. Le propos en vient ainsi à se doter d'une méthodologie d'action : l'individuel s'inscrit dans une démarche synthétique à la poursuite d'un projet collectif.

L'usage du pronom personnel apparaît stratégique dans la mesure où l'inclusion du pronom personnel de première personne, et le jeu d'interactions instauré entre le « nous » et le « vous » permettent de fonder la communauté nécessaire au projet du vivre et du travailler ensemble. Ce jeu rhétorique doit cependant être à son tour questionné, voire remis en cause, car derrière la légitimité revendiquée par l'orateur, il est prudent d'exercer une réflexion critique sur les représentations idéologiques engagées dans le processus d'élaboration du projet francophone.

Le projet francophone : le projet d'une nouvelle Babel ?

À ce stade du travail, ouvrons la réflexion sur un texte essentiel de Roland Barthes (1957) qui nous autorise une intéressante mise en perspective. Il s'agit pour nous, en référence à cet auteur, d'analyser la dimension mythologique associée à la frontière dans le discours politique de la francophonie.

Les références à un espace du projet francophone, qui se construit notamment dans une rhétorique complexe de l'inclusion et de l'exclusion, permettent en effet de réfléchir aux intentions plus globales d'un projet historique qui a déjà connu, comme l'analyse François Provenzano (2011), plusieurs vies.

Nous souhaitons ainsi montrer que le projet francophone repose aussi sur un arrière-plan mythologique, qui conditionne grandement le processus de négociations à l'œuvre dans les Sommets internationaux.

Dans *Mythologies*, Barthes définit le mythe comme :

un système particulier en ceci qu'il s'édifie à partir d'une chaîne sémiologique qui existe avant lui : c'est un système sémiologique second. Ce qui est signe (c'est-à-dire totale association d'un concept et d'une image) dans le premier système, devient simple signifiant dans le second (1957, 187).

On connaît l'exemple le plus célèbre de Roland Barthes, photo sur laquelle un soldat noir fait un salut militaire devant le drapeau français. À cette première couche sémantique, le mythe adjoint un second système communicatif en transformant le sens en forme, et en articulant ce sens à un concept. Au niveau du mythe, de nouveaux réseaux de sens se mettent en place et en viennent à surdéterminer le message. Dans l'exemple développé par Roland Barthes, le soldat devient représentation de tous les jeunes gens de couleur qui, dans ce qui est à l'époque l'Empire colonial français, semblent accepter l'idée de servir la France et se rallier à son drapeau. Dans la perspective du mythe, l'histoire individuelle du soldat n'importe pas : seule est conservée la forme évidée de l'image. Le sens de l'image ne disparaît toutefois pas derrière la forme car le sens et la forme se superposent l'un à l'autre : « le sens est toujours là pour présenter la forme, la forme est toujours là pour distancer le sens » (*ibid.*, 196). Dans ce processus d'altération du sens, le sens premier reste toujours présent et permet de dissimuler l'intention de la parole mythologique. Ainsi, loin de représenter l'empire colonial français, la

photo du soldat noir semble ne présenter qu'un cas particulier tout en induisant un système de valeurs qui rend la signification exemplaire et lui confère la puissance d'un constat.

Mais dans ce dispositif, une manipulation volontaire est à l'œuvre et s'emploie au chevauchement des significations : un mécanisme ingénieux joue d'un lien d'analogie entre la forme et le concept afin de transformer un lien contingent en un fait logique et raisonnable.

Roland Barthes décrit ainsi cette manipulation :

[...] ce qui permet au lecteur de consommer le mythe innocemment, c'est qu'il ne voit pas en lui un système sémiologique, mais un système inductif : là où il n'y a qu'une équivalence, il voit une sorte de procès causal : le signifiant et le signifié ont, à ses yeux, des rapports de nature. On peut exprimer cette confusion autrement : tout système sémiologique est un système de valeurs ; or le consommateur du mythe prend la signification pour un système de faits : le mythe est lu comme un système factuel alors qu'il n'est qu'un système sémiologique. (*ibid.*, 204)

Pour parvenir à ses fins, le mythe doit interpeller son lecteur, le rendre actif, s'adapter à son horizon d'attente. Le mythe s'emploie ainsi à établir un lien privilégié avec le destinataire, et crée une complicité qui est le gage de sa pérennité. Une telle connivence favorise l'inscription du stéréotype dans le temps.

Il s'avère particulièrement intéressant de réinvestir ce dispositif proposé par R. Barthes afin, à la lecture de nos premières analyses de discours, de tenter de montrer que le projet francophone est lui aussi l'objet de constructions mythologiques au sein desquelles s'affrontent des représentations et des stéréotypes contradictoires.

Nous avons observé comment le pronom personnel « nous » était utilisé selon des stratégies diverses, et comment se structuraient à travers son usage des rivalités autour des opportunités politiques offertes par la francophonie institutionnelle. La rhétorique propre aux différents interlocuteurs permet en effet, selon les intentions, de fédérer la communauté rassemblée autour d'un territoire dont la langue garantirait l'unité et l'ossature, ou au contraire de la

morceler afin de valoriser des positions individuelles que certains pays s'emploient à imposer aux autres membres.

Le discours politique francophone rend dans les deux cas implicite un espace géographique, désigné comme universel, qui permet la légitimation d'une entreprise multilatérale propre à la Francophonie. Or, cette géographie francophone possède une dimension mythologique qu'il est intéressant de rapporter aux analyses de Roland Barthes, afin de tenter de définir plus précisément les intentions véritables du projet qui est négocié à la tribune institutionnelle.

En effet, les langues dessinent aujourd'hui de nouvelles opportunités stratégiques destinées à exercer une influence mondiale. L'Institut Français, le Goethe Institut, le British Council, les centres Confucius, Cervantès ou Sejong permettent à des pays comme la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Chine, l'Espagne ou la République de Corée de participer à l'exercice d'un « smart power », concept qui a été théorisé en 2004 par Suzanne Nossel dans un article de la revue américaine *Foreign Policy*. En rupture avec la politique agressive de l'administration Bush menée au cours de la première décennie du nouveau siècle le « smart power » s'emploie, à dépasser les limites du « hard » et du « soft power », et devant chaque problème, à tirer le meilleur profit des outils à disposition, qu'ils soient diplomatiques, économiques, militaires, politiques, légaux ou culturels. Les langues représentent ainsi de formidables leviers susceptibles de fédérer des communautés humaines. Dans *le Malaise de la modernité* (2002), Charles Taylor a ainsi montré comment dans un monde contemporain marqué par le désenchantement, l'individu profondément désorienté parvient à s'identifier à diverses communautés culturelles, selon des degrés divers d'appartenance, mais à travers lesquelles il parvient néanmoins à structurer son identité.

De fait, dans la constitution de cette identité contemporaine qui fonctionne en cercles concentriques, la langue joue un rôle particulier et la langue française, dont on connaît les spécificités géopolitiques, peut prétendre à l'exercice d'une influence privilégiée. Ces

dynamiques intègrent ce que M. Foucher appelle des *glottopolitiques régionales mouvantes* (2011, 212), à travers lesquelles des États sont susceptibles d'exercer la responsabilité d'une influence, au sein d'un territoire plus ou moins étendu.

La réalité géopolitique contemporaine offre au projet francophone un espace d'opportunités politiques où la frontière est une réalité mouvante. Chaque pays, en fonction de ses intérêts propres, peut intégrer ou non des dynamiques collectives qui lui apparaissent pertinentes. Le caractère francophone est l'un des cercles de l'identité de chacun des pays qui compose la Francophonie. En fonction des dynamiques et des composantes identitaires propre à chaque État, il se crée des espaces où la collaboration et le projet multilatéral deviennent possibles. Les pays peuvent alors décider, non pas de façon globale, mais sur des points précis, d'articuler leur action dans une dynamique pleinement multilatérale. Nous débouchons alors sur un problème d'une autre nature : celui de la possibilité d'un pilotage francophone suffisamment souple pour créer les conditions d'un consensus efficace, privilégiant les actions les plus susceptibles de fédérer des pays qui doivent composer avec des sphères distinctes d'appartenance identitaire. Le projet francophone doit accepter l'idée d'un multilatéralisme qui se déploie dans un espace complexe, où les frontières sont relatives, toujours en mouvement, se déplaçant selon les coalitions d'intérêts qui peuvent se mettre en place. L'action francophone est au final toujours ramenée à la question de la cohérence possible. Son désir d'universel la confronte à l'aporie du mythe. Il lui est pourtant possible de fédérer les États dans une complexe tectonique de géopolitique linguistique, à condition de projeter le concept de francophonie dans un projet suffisamment souple et intelligent pour structurer la diversité qui la compose dans une action susceptible d'articuler les complémentarités qui la nourrissent.

Au terme de chacun des sommets de la Francophonie, les différents chefs d'État et de gouvernement adoptent une déclaration, texte politique qui définit le cadre stratégique de l'action francophone au cours des deux années à venir.

C'est sur la base de ce mandat que les différents opérateurs ou partenaires de l'OIF, telle l'Agence Universitaire de la Francophonie peuvent mener leur action de terrain dans leur champ respectif de compétences.

Pour poursuivre notre travail et réinvestir les jalons que nous venons de poser, nous allons étudier de façon spécifique l'impact des questions de frontière en resserrant notre réflexion sur l'exemple de la Déclaration de Dakar, adoptée au terme de la XV^e Conférence, qui s'est déroulée dans la capitale sénégalaise, les 29 et 30 novembre 2014. C'est en référence à ce traitement de la question de la frontière dans le cadre officiel de la déclaration politique, et dont l'adoption requiert l'unanimité des participants, que l'on pourra observer le statut de l'espace francophone, et la dimension mythologique qui le nourrit parfois.

La Déclaration de Dakar est un texte plutôt court (8 pages), découpé en 48 paragraphes. Ces paragraphes envisagent l'action politique francophone selon ses différents champs d'intervention (santé, éducation, droit...). Or, il est notable que la question de la frontière revêt dans ce texte des formes très diverses, qui engagent des façons distinctes de penser l'opportunité du projet francophone. Nous pouvons relever trois façons de considérer la problématique de la frontière que nous allons tour à tour prendre en considération.

Ainsi, sur le plan politique, la notion de frontière est parfois présentée comme une garantie de paix et de stabilité, qu'il convient de préserver :

[...] À cet égard, décidons de renforcer notre action face à ce danger qui pèse sur la paix et la sécurité internationales et d'accompagner les efforts de sécurisation des

frontières et de coopération internationale et régionale pour lutter contre l'implantation des réseaux terroristes et de criminalité transfrontalière (OIF, 2014, paragraphe 13).

Dans l'optique de ce paragraphe, les forces susceptibles de transgresser les frontières apparaissent en mesure de menacer les États. Au contraire, le politique serait un contrepoids permettant d'enrayer les grands déséquilibres internationaux. Afin de garantir la stabilité du monde contemporain et de stabiliser l'ordre géopolitique mondial, l'action volontariste de l'OIF consiste donc à organiser un dialogue serein entre les États afin d'entraver la capacité déstabilisatrice de nouveaux fléaux (terrorisme, criminalité organisée...). L'évolution contemporaine des relations géopolitiques est donc perçue de façon essentiellement négative. La frontière est un gage de stabilité autour de laquelle peut s'engager le partenariat politique. Le franchissement de la frontière relève d'une transgression et d'une remise en cause de l'ordre établi.

Toutefois, il est intéressant de constater que considérée sur le plan économique, le statut de la frontière apparaît parfois fort différent. Ainsi nous relevons :

[Nous] décidons de renforcer l'action économique dans l'espace francophone ainsi que la coopération et la solidarité en faveur de l'insertion des jeunes et des femmes. À cet égard, adoptons la Stratégie économique pour la Francophonie et encourageons l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'accompagnement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, créatrices de richesses. [...] Veillerons à faciliter la mobilité des entrepreneurs, des femmes et de jeunes (OIF, 2014, paragraphe 27).

La géographie francophone est ici considérée comme un « espace » marqué par l'unité et le singulier, là où précédemment « les frontières » impliquaient le morcellement et le pluriel. L'économie est ainsi une dynamique créatrice de liens, notamment grâce à la coopération et à la solidarité qu'elle autorise entre les États. La stratégie francophone s'emploie à « faciliter la mobilité » ou à favoriser « l'insertion », notamment des jeunes et des femmes qui apparaissent comme les principaux vecteurs du développement. Le paradigme change donc profondément

de nature entre les paragraphes 13 et 27 de la Déclaration de Dakar. Tandis qu'en matière de lutte contre le terrorisme l'action francophone vise à stabiliser les frontières, elle s'emploie au contraire en matière d'économie à les dissiper, les rendre moins étanches, et favoriser une plus grande fluidité entre les différents pays qui composent l'espace francophone. C'est au final la notion de stratégie, centrale dans les deux paragraphes qui peut poser question puisque les actions qui semblent engagées à travers ces deux réflexions apparaissent, au moins de façon apparente, opposées l'une à l'autre.

La problématique de la santé publique, abordée au paragraphe 40, offre même une troisième conception du rôle de la frontière dans la réflexion politique de la Francophonie :

[Nous] convenons que l'accès universel aux soins de santé de qualité constitue une exigence. Nous mobiliserons, aux niveaux national, régional et international, en faveur de la couverture maladie universelle. Demandons, à cette fin, à l'OIF de mobiliser ses réseaux et de constituer un cadre de coopération et de partage d'expériences pour permettre, notamment aux pays en développement, d'accélérer la transition vers une couverture maladie universelle (OIF, 2014, paragraphe 40).

Là encore, la géographie constitue une donnée gigogne qui apparaît, sous l'impulsion politique, comme susceptible de favoriser une intégration de plus en plus grande, sous l'égide du volontarisme politique. Mais le texte franchit ici un pas supplémentaire en faisant référence à l'universalisme du modèle de la couverture maladie, postulant l'unicité d'une citoyenneté francophone. L'action politique postule donc être en mesure d'agir pour garantir aux ressortissants francophones, au-delà des espaces territoriaux, une égalité de droits qui présuppose l'existence d'une forme de gouvernement multilatéral.

C'est bien sur ce plan que le projet francophone déploie une dimension mythologique, telle que nous l'évoquions précédemment. Ce projet repose sur une dynamique d'inclusion

territoriale qui se heurte à un contexte géopolitique contraignant et qui confronte sans cesse le projet à un principe de réalité. De fait, le projet francophone apparaît essentiellement comme une intention, un modèle d'universalité perçu comme désirable mais autour duquel il convient toujours de ménager les contraintes historiques.

C'est au final du mythe de Babel que l'on peut tenter de rapprocher les diverses tentatives politiques de l'OIF pour structurer un projet multilatéral. Le monde francophone, lié par l'usage d'une langue unique, cherche à utiliser cette ressource commune qu'est le français pour bâtir un projet politique commun. Mais l'idéal politique d'un espace géographique unifié par la langue se heurte à l'éclatement imposé par le concept très historique de la frontière... En fonction du contexte géopolitique, cette frontière apparaît comme la marque d'une fermeture qu'il convient de dépasser ou elle représente au contraire un cadre rassurant, qui est aussi, pour les citoyens d'un État, la garantie d'une protection nécessaire.

Au terme de notre réflexion, nous avons donc cherché à témoigner de la complexité de la notion de frontière telle qu'elle est engagée dans le discours des responsables francophones. Le projet multilatéral de la Francophonie politique possède un arrière-plan mythologique qui déploie un espace de références marqué par l'universalisme. Ce schéma et ces références bâtissent un cadre idéologique qui détermine et oriente le projet. Mais un projet politique se construit aussi dans un discours présent, qui doit affronter le pragmatisme d'un monde marqué par l'aléa, le conflit et la violence.

La frontière se trouve au cœur de cette tension entre l'opportunité du multilatéralisme qui vise l'émergence d'une communauté partageant un socle d'intentions communes et le besoin pour chaque État d'affirmer une identité spécifique. Certes, il s'agit là d'une problématique que l'on retrouve au cœur de nombreuses propositions politiques contemporaines mais il est

intéressant de noter que la proposition de l'OIF s'articule autour de la langue française et de sa capacité à fédérer une communauté humaine spécifique.

Nous avons pu montrer certaines des dérives possibles qu'un tel discours autorise : le projet francophone peut parfois être l'objet d'un détournement au service d'intérêts politiques spécifiques. Le mythe de Babel nous a aussi permis d'esquisser les représentations idéologiques qui peuvent parfois se trouver au cœur d'un multilatéralisme qui n'est jamais exempt d'intentions dissimulées. Mais dans ce conflit historique qu'illustre la frontière, ligne mouvante entre repli identitaire et désir de s'ouvrir à l'autre en vue d'un mieux-être, nous avons pu établir que c'est dans et par la langue que le projet francophone s'interroge sur sa pertinence. Le français est cet espace de dialogue qui autorise un projet commun, mais qui ouvre aussi entre tous ceux qui acceptent de négocier autour de lui, une scène intellectuelle et symbolique sur laquelle doit être opérée la difficile négociation qui doit parvenir à articuler le particulier à un universel encore trop souvent restreint aux clivages idéologiques.

Pour gagner en maturité, le projet francophone doit donc encore parvenir à s'émanciper des lectures singulières ou collectives qui l'enferment dans un environnement culturel trop partisan. C'est bien l'enjeu des négociations institutionnelles que d'autoriser ce dépassement des clivages hérités de l'Histoire : c'est aussi en cela que la langue française est un outil politique dans lequel peut être pensé le projet d'une collectivité humaine.

Bibliographie :

Barthes R. (1957). *Mythologies*. Paris : éditions du Seuil.

Chaudenson R. (1991). *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*. Paris : Didier Érudition.

Demaziere D., Dubar C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*. Paris : Nathan.

Foucher, M. (2011). *La bataille des cartes, Analyse critique des visions du monde*. Paris : F. Bourin Éditeur.

Maila J. (2009). *L'organisation internationale de la Francophonie : entre vocation culturelle et finalités politiques*. In *Revue Internationale des Mondes Francophones*. IFRAMOND.

Pannier A. (2014). *Le projet francophone. De Bucarest (2006) à Québec (2008) : de l'analyse du discours à l'impact stratégique réel*. Université Sorbonne Nouvelle (thèse).

Provenzano F. (2011). *Vies et mort de la francophonie*. Liège : les impressions nouvelles.

Taylor C. (2002). *Le malaise de la modernité*. Paris : Editions du cerf.

Wieviorka M. (2012). Identités, démocratie, mondialisation. In *Croisements* (2. 245- 251).

Wallerstein I. (2006). *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes- monde*. Paris : La Découverte.

Wolton D. dir. Bambridge T. Barraquand H. et al. (2004). *Francophonie et mondialisation*. Paris : CNRS Éditions.

Sitographie :

Organisation Internationale de la Francophonie (2008). *Actes de la XII^e Conférence des Chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage*, (page consultée le 20/04/2016). http://www.francophonie.org/IMG/pdf/actes_som_xii_2008-2.pdf

Organisation Internationale de la Francophonie (2014). *XV^e Conférence des Chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage*, (page consultée le 20/04/2016). http://www.francophonie.org/IMG/pdf/sommet_xv_decl_dakar_2014_vf.pdf